

# Assemblée générale du comité de quartier de Magonty

5 février 2011

## Questions aux élus

### Voirie

- *Avenue de Magonty* : Lors d'une réunion, le 14 décembre 2010, avec les représentants de la Mairie l'esquisse d'un projet a été présentée par la CUB. Ce projet n'a pas satisfait le Comité de Quartier et la CUB s'est engagée à reprendre ses études, notamment pour casser la perspective de ligne droite de cette avenue. Peut-on savoir quand le nouveau projet nous sera soumis et la date prévisionnelle du début des travaux ?
- *Carrefour du Pacha* : Le réaménagement de l'avenue du Gal Leclerc est pratiquement terminé ; celui de l'avenue De Lattre de Tassigny, est programmé. Cependant, rien ne semble encore prévu pour le carrefour situé entre ces 2 voies. Quand la Mairie, pense-t-elle s'en préoccuper ?
- *Ralentisseurs* : Diverses voies du quartier de Magonty sont équipées d'un nombre considérable de ralentisseurs. Si nous souhaitons que le trafic et la vitesse des véhicules soient régulés, nous ne voulons pas que notre quartier devienne un quartier « saute mouton » Nous avons fait un sondage qui montre que les Magontins sont très critiques à l'égard de ce système. Les résultats de ce sondage ont été adressés à la Mairie par lettre du 29 décembre 2010. Que compte faire la Mairie pour améliorer cette situation ?
- *Carrefour Poudrière-Princesse* : Ce carrefour est le théâtre de nombreux accidents par suite d'un manque de visibilité. Ne peut-on profiter de la réalisation du lotissement « Concordia » qui va augmenter sensiblement la circulation sur l'avenue de la Poudrière, pour programmer cet aménagement ?
- *Vitesse sur les voies secondaires* : Notre quartier comporte de nombreux chemins et voies secondaires (tels que la rue de la Princesse, la rue de Monsabert, etc.) où l'on constate une augmentation constante de la circulation et de nombreux excès de vitesse. Que compte faire la Mairie pour limiter ces excès ?

### Cheminements verts

- Peut-on avoir un point sur le projet cheminements verts : phasage et échancier ?
- Le succès de ce projet repose sur une bonne information : plan d'ensemble affiché en différents points stratégiques du quartier, fléchage des itinéraires et panneaux indicateurs aux carrefours. Les services ont-ils commencé à travailler sur le sujet et peut-on être associé à cette réflexion ? Quand pourrait-on disposer d'un plan d'ensemble ?
- De nombreux usagers se plaignent des crottes de chien dans les allées du bois des Sources du Peugue. Que peut-on faire pour limiter cette nuisance en particulier dans les espaces les plus fréquentés (allées principales, pourtour du lac).
- Les brigades équestres et les passages de la police municipale contribuent à la sécurité des lieux. Est-il possible d'avoir un renforcement de ces rondes pour avoir un effet réellement dissuasif ?
- Les cheminements verts servent aux déplacements en sécurité vers les services, commerces écoles et collèges. Or l'hiver la nuit tombe bien avant la fin de ces activités et l'absence d'éclairage contraint les vélos et piétons à se reporter sur les rues, ce qui n'est pas satisfaisant du point de vue de la sécurité. Sans prétendre à un éclairage généralisé, peut-on envisager la pose de compléments de points d'éclairages, sur les principaux axes, aux points singuliers, carrefours de pistes ....?
- Le plan étant validé, ne pourrait-on systématiquement imposer aux lotissements d'une certaine taille de prévoir les itinéraires de raccordement au réseau de cheminements verts, confortablement dimensionnés ?

### Transports

- Après la restructuration du réseau, le principal problème du quartier concerne la ligne 23 dans sa fréquence, notoirement insuffisante et son itinéraire, exagérément sinueux et long. Peut-on avoir des informations sur l'avancement de cette question et de sa mise en œuvre pour la rentrée 2011 ?
- Pour la Liane 4, nous aimerions savoir si elle pourra bénéficier en priorité du programme annoncé de doublement des couloirs bus car le non respect des horaires, tant pour Pessac-Centre que pour Bordeaux est préoccupant

- Les problèmes de nuisances au terminus et au passage des ralentisseurs n'ont pas évolué. Peut-on espérer une prise en compte de ces nuisances ?

### **ADSL**

- Evoqué depuis 4 ans, et devant faire l'objet de propositions concrètes au cours de l'année 2010, l'amélioration de la couverture ADSL du quartier, à bon débit, n'a pas évolué. Pire la vétusté des installations continue à dégrader le débit réellement disponible et France Télécom a même renoncé à raccorder certaines demandes cette année. Nos courriers aux opérateurs relayés par la mairie, n'ont reçu aucune réponse. Cette situation ne semble plus supportable et porte préjudice à une grande partie des habitants du quartier. Quelles sont les perspectives, et la mairie peut-elle s'engager sur un calendrier de déploiement du haut-débit ?

### **Délinquance**

- Le comité de quartier alerte régulièrement la mairie sur les dégradations de plus en plus fréquentes et un vandalisme croissant : poubelles brûlées, boîtes aux lettres forcées ou arrachées, vitres de la maison de quartier changées et aussitôt cassées, abris voyageurs et abris vélos détériorés, tags sur l'école et la maison de quartier, activités de la maison de quartier régulièrement perturbées, commerces cambriolés... Les habitants autour de l'école et de la place de la Résistance commencent à être exaspérés. Que fait la Mairie, que fait la Police, que fait le Centre Social, que fait Pessac Animation ?

### **Avenir du quartier**

- L'implantation du lotissement « Concordia » a été décidée (145 logements, soit 600 personnes et 300 voitures de plus) sans être précédée, à notre connaissance par une étude d'impact approfondie. Magonty étant certainement un quartier de Pessac qui, à l'avenir peut le plus évoluer, nous souhaitons que ce problème d'évolution et d'impact soit abordé le plus rapidement possible : zones préservées, zones constructibles et densité, schéma de circulation, équipements divers, services, transports en commun etc.
- Nous souhaitons également être associés à une réflexion sur le type d'urbanisation possible quand il y a mutation d'une parcelle de taille importante (1 ha ou +). N'y a-t-il pas des prescriptions possibles, dans le PLU, pour pouvoir réfléchir à d'autres types d'urbanisation que des lotissements aux parcelles toujours plus petites ?

### **Détente et Loisirs**

- Où en est le projet de réhabilitation du préau de détente et loisirs et la construction de toilettes ?

### **Maison de quartier**

- Des travaux de rénovation du chauffage de la maison de quartier ont été faits cet été. Malheureusement l'isolation de ce bâtiment est telle que son efficacité reste limitée (atelier surchauffé, grande salle froide). Un projet de réhabilitation et d'agrandissement avait été envisagé l'an dernier. Où en est-il ?

### **Le projet Bourgailh**

- Quel est l'avenir de ce projet ?